

# LOIRE ATLANTIQUE **les** **nouvelles**

Hebdomadaire départemental du Parti Communiste Français - NUMERO 425 - 25 SEPTEMBRE 1986 - Prix 1 F 50



**45ème Anniversaire**

Dimanche 19 Octobre

Évocation des Fusillades dans le  
site historique de la Sablière

**'L'AURORE ÉTAIT EN EUX'**

Ils étaient aussi porteurs d'un message de  
paix, de justice et de liberté  
Artisans des conquêtes sociales de 1936

Sur un texte de Fernand GRENIER

Mise en scène de Raoul DELFOSSE  
avec Armand MESTRAL, Marie-Laure BENES-  
TON, Raoul DELFOSSE - Piano : Pierre COR-  
NAVIN - Guitare : Philippe DARREES

Effets spéciaux : Société française RUGGIERI

ALLOCUTIONS DE

**Gisèle MOREAU**

Secrétaire du Comité Central du Parti Communiste  
Français

**Claude MEYROUNE**

Membre de la Présidence de la F.N.D.I.R.P.

**Claude BILLARD,**  
membre du Bureau politique du PCF à Nantes :

**Les jeunes, les salariés  
aspirent à une autre  
perspective,  
à une autre vie**

**Les Communistes les appellent à agir**

Devant l'assemblée de rentrée des militants de la section de Nantes du P.C.F., réunissant plus d'une centaine de responsables de cellules, Claude BILLARD déclarait à propos des « Petits boulots » de Seguin qui la vieille se trouvait en Loire-Atlantique :

En annonçant que les prochaines assises du CNPF auront pour thème « la jeunesse et l'entreprise », Yvon Gattaz a déclaré : « Un travail précaire est préférable à pas de travail du tout ».

Le ministre de l'Emploi et des Affaires Sociales l'avoue : « L'objectif n'est plus le plein emploi productif ». La nomination du PDG de l'Oréal pour s'occuper des « petits boulots » s'inscrit dans cette logique destructrice.

Six mois après avoir mené sa campagne électorale sur le thème de l'emploi et de la croissance, le gouvernement Chirac déclare : « On doit s'accommoder de 2 500 000 chômeurs incompressibles ».

Cette première d'un gouvernement constitue l'aveu de faillite du système capitaliste face à ce grave problème de l'emploi.

Les mesures du gouvernement Chirac concernant l'emploi des jeunes répondent aux souhaits du CNPF.

Elles visent deux objectifs essentiels et complémentaires : L'UN, généraliser la précarisation de l'emploi, des salaires, de la vie, L'AUTRE, opposer les salariés entre eux, jeunes et plus anciens, précaires et stables, diviser la classe ouvrière pour l'empêcher de développer les luttes. Le tout étant de pérenniser la société de profit dans un capitalisme dont la crise se fait chaque jour plus aiguë.

Comme l'a dit Georges Marchais à Toulouse : « La place de la jeunesse n'est pas à l'ANPE ou dans les « petits boulots, sa place est dans les ateliers, les bureaux, les laboratoires, au cœur des équipements modernes qu'appelle le développement de l'industrie des services, de l'agriculture ».

Comment prétendre résoudre la question du chômage des jeunes quand on licencie par dizaines de milliers dans le secteur public comme dans le secteur privé ?

Il y avait les TUC, ils sont généralisés. Après la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, les patrons remplacent les emplois stables par des emplois précaires payés au rabais.

Dans les entreprises avec le plan « emploi-jeunes » de Chirac, des milliers de jeunes connaissent aujourd'hui la précarité. Le gouvernement souhaite voir leur nombre grandir rapidement.

Accueillir ces jeunes gens, ces jeunes filles dans les entreprises, les bureaux, les services, sur les chantiers pour ce premier contact avec le monde du travail, sa réalité, agir pour leur embauche, créer des liens entre les générations de travailleurs, organiser des solidarités entre tous les salariés, c'est le devoir de classe des communistes, des organisations du Parti Communiste Français.

Transmettre l'héritage de savoir, de savoir-faire, d'expérience de dizaines d'années de lutte que possède la classe ouvrière, telle est la responsabilité des salariés des entreprises aujourd'hui.

Dans cette bataille de classe acharnée, les communistes veulent rassembler tous ceux qui ne baissent pas les bras devant la crise, travailleurs et formateurs, pour que les aspirations des jeunes et des salariés se

concrétisent, pour que les espoirs ne soient pas déçus.

Ils agissent pour que l'argent aille au développement de l'emploi, pour répondre aux besoins des hommes et du pays.

Les jeunes, les salariés aspirent à une autre perspective, à une autre vie.

Les jeunes veulent accéder à un travail qualifié, stable, intéressant, avec la rémunération correspondante et bénéficier d'une formation leur permettant de pousser en avant le formidable développement des sciences et des techniques de notre siècle, en choisir l'orientation et le contenu.

Les communistes les appellent à agir pour ces objectifs, à refuser d'être des travailleurs en marge, opposés aux autres, rejetés à la fin d'une courte période à l'entreprise, à prendre toute leur place à la fois au travail et dans la lutte quotidienne.

Déjà des luttes au cœur desquelles les communistes ont été très actifs ont rassemblé travailleurs, jeunes et population pour l'embauche définitive de TUC ou stagiaires. Des succès sont enregistrés qui sont encourageants pour l'avenir.

Accueillir, rassembler, organiser l'action commune, constituent un enjeu de taille pour l'avenir de l'emploi dans l'intérêt du pays.

**INTERCO**

CONSEIL EN GESTION  
ASSISTANCE TECHNIQUE EN  
RESTAURATION COLLECTIVE

152 AVENUE MALAKOFF  
75016 PARIS (1) 501.54.15

# LES KORRIGANS

8, avenue de la République  
**ST-NAZAIRE**  
Tél. 22.44.79

**TOP GUN**  
(dolby-stéréo)

**LA COULEUR POURPRE**

**JEAN DE FLORETTE**

**JE HAIS LES ACTEURS**

**LE RAYON VERT**

### Horaires LES KORRIGANS

Salle 1 : j. v. l. m., 14 h 15 - 20 h 15 - 22 h 30 ; s. d., 14 h 15 - 16 h 30 - 20 h 15 - 22 h 30.  
Salle 2 : j. v. l. m., 14 h 15 - 20 h 30 ; s. d., 14 h 30 - 20 h 30.  
Salle 3 : j. v. l. m., 14 h 15 - 20 h 22 h 25 ; s. d., 14 h - 16 h 25 - 20 h 22 h 25.  
Salle 4 : j. v. l. m., 14 h 15 - 20 h 20 - 22 h 25 ; s. d., 14 h 20 - 16 h 25 - 20 h 20 - 22 h 25.  
Salle 5 : j. v. l. m., 14 h 15 - 20 h 10 - 22 h 25 ; s. d., 14 h 10 - 16 h 25 - 20 h 10 - 22 h 25.

## Les films de la semaine

● **THERESE.** — Film de Alain Cavalier. Avec : Catherine Mouchet, Hélène Alexandridis, Aurore Prieto, Sylvie Habault.  
● **AUTOUR DE MINUIT.** — Film de Bertrand Tavernier. Avec : François Cluzet, Dexter Gordon, Christine Pascal, Martin Scorsese, Philippe Noiret.  
● **LA FEMME SECRETE.** — Film de Sébastien Grall. Avec : Jacques Bonnaffé, Clémentine Célaré, Philippe Noiret, Claire Nebout, François Berleand.  
● **NUIT DE NOCES CHEZ LES FANTOMES.** — Film de Gene Wilder. Avec : Gene Wilder, Gilda Rodner, Dom DeLuise, Jonathan Pryce, Peter Vaughan.  
● **LE SEXE DU DIABLE.** — Film de

Imanol Uribe. Avec : Imanol Arias, Monserrat Salvador, Fama, Amaia Lasa.  
● **LE CLOCHARD DE BEVERLY HILLS.** — Film de Paul Mazursky. Avec : Nick Nolte, Bette Midler, Richard Dreyfus, Tracey Nelson.  
● **NUIT D'IVRESSE.** — Film de Bernard Nauer. Avec : Josiane Balasko, Thierry Lhermite.  
● **TOP GUN.** — Film de Tony Scott. Avec : Tom Cruise, Kelly McGillis, Val Kilmer, Anthony Edwards.  
● **LA COULEUR POURPRE.** — Film de Steven Spielberg. Avec : Danny Glover, Whoopi Goldberg, Adolph Caesar, Margaret Avery.  
● **JE HAIS LES ACTEURS.** — Film de Gérard Krawczyk. Avec : Jean Poiret, Bernard Blier, Pauline Lafont, Michel Blanc.

Mardi 30 septembre à 20 h 30, avant-première payante du film « LA FEMME DE MA VIE »

Une semaine avant sa sortie nationale, venez découvrir le film de Régis Wargnier avec Jane Birkin, Christophe Malavoy et Jean-Louis Trintignant.

## UGC APOLLO

7 SALLES • 7 FILMS  
REPONDEUR : 40.20.15.31

### THERESE

**LES AVENTURES DE JACK BURTON** (dolby-stéréo)

**LE CLOCHARD DE BEVERLY HILLS** (dolby-stéréo)

### HOUSE

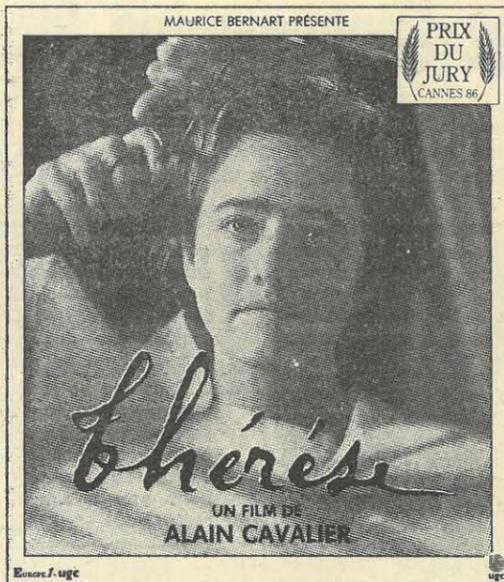
**MORT UN DIMANCHE DE PLUIE** (int. - 13 ans)

**NUIT D'IVRESSE**

**LE COMPLEXE DU KANGOUROU**

## UGC APOLLO

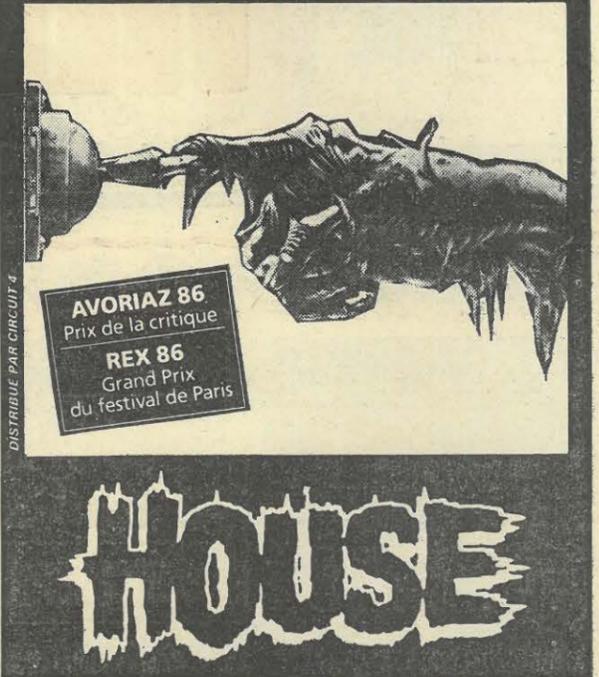
20 et 21, rue Racine  
Tél. 40.20.15.31



## UGC APOLLO

20 et 21, rue Racine  
Tél. 40.20.15.31

**SURTOUT NE VENEZ PAS SEUL!**



## A l'affiche à Nantes

### APOLLO

1 — 14 h 15 - 16 h 20 - 20 h 15 - 22 h 20 + s. 0 h 20 : **THERESE.**  
2 — 13 h 45 - 16 h - 19 h 45 - 22 h + s. 0 h 15 : **LES AVENTURES DE JACK BURTON.**  
3 — 13 h 30 - 15 h 50 - 19 h 30 - 21 h 50 + s. 0 h 10 : **LE CLOCHARD DE BEVERLY HILLS.**  
4 — 14 h - 16 h 05 - 20 h - 22 h 05 + s. 0 h 10 : **HOUSE.**  
5 — 13 h 20 - 15 h 45 - 19 h 20 - 21 h 45 + s. 0 h 10 : **MORT UN DIMANCHE DE PLUIE.**  
6 — 13 h 30 - 16 h 30 - 20 h 30 - 22 h 30 + s. 0 h 30 : **NUIT D'IVRESSE.**  
7 — 14 h 30 - 16 h 30 - 20 h 30 - 22 h 30 + s. 0 h 30 : **LE COMPLEXE DU KANGOUROU.**

### ARIEL

1 — 13 h 55 - 16 h - 18 h - 20 h 05 - 22 h 10 : **LE CLOCHARD DE BEVERLY HILLS.**  
2 — 13 h 55 - 16 h - 18 h - 20 h 05 - 22 h 10 : **L'AMOUR SORCIER (V.O. - D.S.).**

### COLISEE

1 — 13 h 45 - 16 h - 19 h 45 - 22 h : **TOP GUN.**  
2 — 14 h - 16 h - 20 h - 22 h : **JE HAIS LES ACTEURS.**  
3 — 14 h - 16 h - 20 h - 22 h : **NUIT D'IVRESSE.**

### GAUMONT

1 — 14 h 20 - 16 h 55 - 19 h 30 - 22 h 05 : **JEAN DE FLORETTE (D.S.).**  
2 — 14 h 15 - 17 h 25 - 20 h 40 : **LA COULEUR POURPRE.**

3 — 14 h 05 - 16 h 45 - 19 h 20 - 21 h 55 : **AUTOUR DE MINUIT (D.S.).**  
4 — 13 h 35 - 15 h 45 - 17 h 55 - 20 h 10 - 22 h 25 : **TOP GUN.**  
5 — 13 h 40 - 15 h 50 - 18 h - 20 h 10 : **LE MOME.**  
6 — 14 h 35 - 17 h 05 - 19 h 35 - 22 h 05 : **37°2 LE MATIN (int. - 13 ans).**

### KATORZA

1 — 14 h - 16 h - 20 h - 22 h : **NUIT DE NOCES CHEZ LES FANTOMES.**  
2 — 13 h 45 - 16 h 05 - 19 h 45 - 22 h 05 : **JEAN DE FLORETTE (Dolby stéréo).**  
3 — 14 h - 16 h - 20 h - 22 h : **LE RAYON VERT.**  
4 — 14 h - 16 h 05 - 20 h - 22 h 05 : **LE SEXE DU DIABLE (V.O.).**  
5 — 13 h 55 - 16 h - 19 h 55 - 22 h 10 : **MELO.**  
6 — 14 h - 16 h - 20 h - 22 h : **LA FEMME SECRETE.**

### LE CINEMATOGRAPHE

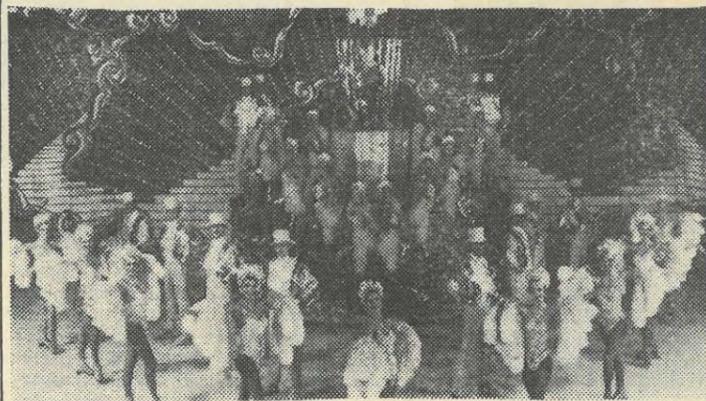
Le Cinéma des Enfants :  
— Mercredi 24, samedi 27, 14 h 30 et 16 h 30 : **UNE NUIT A CASAPLANCA** (version française).  
— Semaine 19 h 40 : dimanche 16 h 30 - 19 h 40 : **UN, DEUX, TROIS**, de Billy Wilder (V.O.).  
— Tous les jours 21 h 30 : **MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (V.O.).**

### OLYMPIA

— Tous les jours 14 h - 17 h - 20 h 15 : **LA COULEUR POURPRE (V.O.) (dolby stéréo).**

DU 30 SEPTEMBRE AU 12 OCTOBRE :

## HOLIDAY ON ICE A LA BEAUJOIRE



Avec les derniers jours d'été nous revient le grand spectacle HOLIDAY ON ICE, comme pour prolonger l'ambiance des vacances.

La revue sur glace Holiday on Ice est renommée pour ses innovations étincelantes. La nouvelle production est à la fois un spectacle de science-fiction, de rêves et de rires. Un émerveillement de grâce, de couleurs, de musique et de poésie, de souplesse et de chorégraphie.

Entre autres numéros, nous aurons le plaisir d'applaudir :

● **VALERIE MATZKE.** Son sourire enjôleur, sa personnalité éclatante ravissent tous les

spectateurs. Valérie Matzke est née à Seattle, Washington, elle a chaussé pour la première fois des patins à glace à 9 ans. Avant de rejoindre Holiday on Ice en Europe, elle a fait partie d'une revue sur glace en Amérique.

● **LES DANSES ECOSSAISES.** Le merveilleux spectacle de l'Ecosse traditionnelle avec ses défilés folkloriques est transposé sur la piste de glace de Holiday on Ice, alors que retentissent les sons des cornemuses et les roulements de tambour.

● Le final de Holiday on Ice est un bouquet de couleurs, de lumières et de gaieté. Des feux d'artifice jaillissant de toutes parts de la scène, clôturant une soirée enchantée.

L'HOLIDAY ON ICE se produira au Palais de la Beaujoire du 30 septembre au 12 octobre.

● Location à partir du lundi 15 septembre. Prix des places : 60 F - 80 F - 100 F - 120 F. Demi-tarif enfants jusqu'à 15 ans, sauf les samedis à 21 h.

● « Journée Economique » mercredi 1<sup>er</sup> octobre à 15 h et 20 h 30 : 50, 60, 70, 90 F au lieu de 60, 80, 100, 120 F.

● Les mardis et vendredis à 20 h 30 ; les mercredis à 15 h et 20 h 30 ; les samedis à 17 h 30 et 21 h ; les dimanches à 14 h et 17 h 30.

6 SEPTEMBRE au 5 OCTOBRE

**FOIRE D'ÉTÉ**

COURS SAINT-PIERRE — NANTES — COURS SAINT-ANDRÉ

CHAQUE JOUR, 90 ATTRACTIONS pour vous DISTRAIRE



CUISINES

C'EST OUVERT.



ALAIN GRÉGOIRE

Venez découvrir les modèles de notre gamme et profiter de nos prix exceptionnels d'ouverture. *A bientôt*

LA PREUVE DES DEFIS

Ouvert du lundi matin au samedi soir de 9h à 12h et de 14h à 19h

APPORTEZ VOS MESURES

Étude immédiate et gratuite



248 Frs\*  
Combinaisons contemporaines

dessin non contractuel réalisé selon modèle.

\* Prix départ magasin, offre jusqu'au 30 septembre 86.

48, Bd Victor Hugo  
44600 ST NAZAIRE  
Tél. 40 66 33 64

APPEL A LA SOLIDARITE DU SECOURS POPULAIRE

en faveur des sinistrés des séismes naturels récents au Cameroun et en Grèce. Envoyez vos dons en spécifiant leur affectation au Secours Populaire Français, 21, quai Ernest-Renaud, C.C.P. 2082.26 S Nantes.

HOLIDAY ON ICE



Un spectacle de science-fiction de rêves et de rires.

NANTES  
PALAIS DE LA BEAUJOIRE  
Du 30 septembre au 12 octobre

LOCATION A PARTIR DU LUNDI 15 SEPTEMBRE  
Prix des places : 60 F - 80 F - 100 F - 120 F  
Demi-tarif enfants jusqu'à 15 ans  
sauf les samedis à 21 h.

"JOURNÉE ÉCONOMIQUE"  
Mercredi 1<sup>er</sup> octobre à 15 h et 20 h 30  
50, 60, 70, 90 F  
au lieu de 60, 80, 100, 120 F.

Les mardis et vendredis à 20h30  
Les mercredis à 15h et 20h30  
Les samedis à 17h30 et 21h  
Les dimanches à 14h et 17h30

LOCATION : Decré-Nouvelles Galeries et Palais de la Beaujoire : 10h à 12h30 et 13h30 à 18h. Les dimanches de 11h à 17h (à La Beaujoire uniquement).

Tous renseignements : 40 49 32 01

- ANCENIS : Syndicat d'Initiative 40 83 07 44
- CHATEAUBRIANT : DB 44, 1 place Saint-Nicolas 40 81 03 02
- LA BAULE : Syndicat d'Initiative 40 24 34 44
- POINTEVILLE : Syndicat d'Initiative 40 82 10 31
- POINTEVILLE : Gil-Radio, 33 av. de la République 40 22 50 50
- SAINT-NAZAIRE : Ringard Voyages, 14 place de-Gaule 51 93 13 25
- LA ROCHE-YVON : Libr. de l'Étoile, 1 rue Clemenceau 51 37 01 69

CONSEIL MUNICIPAL DE NANTES

DU 22 SEPTEMBRE 1986 :

"Une rentrée laborieuse"

Curieuse séance que cette longue séance dite de « rentrée » : une majorité tiraillée par des manœuvres politiques, des élus socialistes exprimant clairement leur accord avec la « politique économique » menée par la droite (l'opération « Nantes épaulé ceux qui osent », « Nantes-Promotion », le « tourisme d'affaires », etc...). Mais manque de chance pour M. Chauty qui, d'entrée de jeu, jouait la cohabitation : certains dossiers permettaient d'en venir aux préoccupations de la population nantaise.

Ces préoccupations n'ont rien à voir avec la question de savoir si Mlle Kerrand, conseillère de droite, continue d'être choquée par certaines pratiques politiques de ses amis. Mais ce qui intéresse les Nantais, c'est autant l'action de la ville en direction du tissu industriel et de l'emploi que l'usage qui est fait des impôts qu'ils paient.

Le débat sur le budget additionnel fut l'occasion pour Paul Le Guilloux, au nom des élus communistes, de souligner l'accentuation de la politique menée par la droite : investissements très discutables, comme la construction d'un parking place du Commerce, lancement d'opérations coûteuses en direction des industriels (« Nantes-Promotion »).

Le dossier « technopole », sur lequel nous reviendrons la semaine prochaine, permit aux élus communistes de souligner l'intérêt du rassemblement, dans un « parc scientifique », de laboratoires de recherche et d'activités économiques, mais aussi d'attirer l'attention sur les risques de discrimination : ne retiendrait-on qu'une partie de

l'université ? établirait-on une distinction, très contestable, entre industries « de pointe » et industries « traditionnelles », comme si, par exemple, la construction navale n'était pas l'un des champs d'application de l'électronique ?

Un dossier relatif à une opération de réhabilitation de logements permit à Joël Busson de rappeler le refus constant des élus communistes, du mécanisme du conventionnement et de montrer la nocivité des récentes mesures limitant singulièrement l'action sociale en matière de logement, dans le prolongement de la politique du gouvernement précédent (voir l'encadré ci-contre).

Auparavant, Joël Busson, en réponse au maire, exprima la position des élus communistes sur les attentats terroristes : aucune cause ne justifie de tels actes barbares, pas plus que le terrorisme d'Etat (l'apartheid, les bombardements de camps palestiniens, l'affaire Greenpeace).

Par ailleurs, certains des 89 dossiers réservés bien des surprises. Par exemple, un dossier sur les restaurants scolaires permit à M. Jozan, ancien adjoint, d'aller jusqu'à en demander la privatisation, pour faire reculer le collectivisme (sic !). A noter également quelques péripéties politiques telle la non-évolution de M. Sparfel, adjoint aux travaux, dans un jury d'appel d'offres. Après une suspension de séance, il en fut même réduit à ne plus présenter ses dossiers, puis à quitter la séance, accompagné de M. Lapègue (UDF) : petites manœuvres, mais de grands oubliés, les Nantais.

Pierre DANGLE.

LE LOGEMENT SOCIAL ATTAQUÉ

Comme pratiquement à chaque séance du Conseil municipal, un ou plusieurs dossiers concernant la réhabilitation liée au conventionnement était présenté. Joël Busson rappelait, au nom du groupe communiste, que celui-ci n'a jamais voté ce type de dossier depuis 1977 et expliquait :

« L'Etat se révèle défaillant en matière d'aide au logement : pour la quatrième année consécutive, le barème de l'Aide Personnalisée au Logement n'a pas été indexé sur celui du coût de la vie, contrairement aux engagements législatifs pris en 1977 lors de la réforme Barre.

La suppression de la loi de 1948 est une mesure exceptionnellement grave. Chacun sait que l'immense majorité des logements qu'elle concerne sont occupés par des familles modestes, des personnes seules souvent âgées ou par de jeunes couples.

Nombre de ces familles qui attendent parfois depuis des années un logement HLM ne pourront même plus avoir l'espoir d'y accéder... »

« Aussi dès le 1<sup>er</sup> juillet 87, les organismes HLM auront selon leur souhait le droit de fixer librement le montant des loyers, (des hausses de 20 % sont prévisibles) tandis que les frais d'entretien, de gardiennage, facturés au locataire se traduiront par des hausses de 7 à 8 % sur la quittance.

L'attaque contre le logement social ne date certes pas d'aujourd'hui, les communistes, dès 77, je l'ai dit, se sont opposés à la réforme Barre sur le financement social, remplaçant l'aide à la pierre par l'APL, ce qui aboutit en fait à dépenser plus

pour construire moins de logements avec des loyers plus élevés.

Ni le gouvernement Mauroy avec le ministre Quillot, ni le gouvernement Fabius avec M. Quilès, malgré les promesses antérieures à 81 de l'actuel Président de la République, n'ont abrogé ce texte. Au contraire, ils en ont poussé plus loin la logique.

Résultat : la construction sociale a chuté, le pouvoir d'achat de l'APL a baissé, nombre d'offices HLM connaissent des difficultés financières accrues.

Le système de la loi de 1977 a atteint ses limites. S'appuyant sur ces difficultés, le gouvernement Chirac pousse aujourd'hui jusqu'au bout l'attaque contre le logement social, avec le surloyer libre pour les offices, les projets concernant la vente des HLM, la transformation des offices en OPAC, la révision des POS, l'abaissement de l'APL... »

L'élu communiste rappelle que certains justifiaient les hausses de loyers en disant que les gens qui en ont besoin toucheraient l'APL.

« ... Coincé par la spirale inflationniste de la réforme Barre, le gouvernement s'efforce de trouver le moyen de mettre un terme à la croissance vertigineuse du budget de l'APL, en raison de l'augmentation du nombre de bénéficiaires aux dépens de l'aide à la pierre.

Ainsi l'essentiel de l'augmentation du budget du logement 87 sera-t-il consacré au bouclage de l'APL, alors que cette aide voit, je l'ai souligné, son pouvoir d'achat régresser (- 2,7 % cette année).

Les dépenses pour se loger vont peser de plus en plus

lourdement sur le budget des familles modestes qui constituent l'essentiel des habitants HLM ».

« Nous connaissons le danger de voir les collectivités locales contraintes de suppléer l'Etat défaillant... »

« En 77, le gouvernement espérait voir disparaître progressivement l'APL grâce à l'augmentation des revenus. C'est le contraire qui se produit, de 9 500 bénéficiaires en 78, nous en sommes à 1,6 millions aujourd'hui »

En s'enfonçant depuis dix ans dans la logique perverse de la loi de 77, les gouvernements successifs auront réussi à dilapider des sommes de plus en plus énormes tout en construisant de moins en moins de logements sociaux, à élever la participation des familles tout en constituant des ghettos urbains (l'APL concentre en effet ceux qui en bénéficient).

Derrière un dossier d'apparence anodine, se cache donc toutes les conséquences de la crise, les tares d'un régime qui place le profit avant le droit au logement et au travail, pour des milliers de gens.

Et ce n'est pas la commission annoncée par le ministre pour étudier la fusion de l'AL et de l'APL qui risque d'améliorer la situation puisque beaucoup de bénéficiaires de celles-ci en seraient exclus. Nous savons que la commission « Badet » mise en place sous le précédent gouvernement a tracé la voie : l'expérimentation menée par une quinzaine d'organismes HLM n'a abouti qu'à entraîner des hausses importantes de loyer... »

## MÉCANIQUE ALSTHOM Ne pas se laisser faire !

Alsthom et les nouveaux dirigeants de la Mécanique veulent poursuivre l'œuvre commencée depuis quelques années de démantèlement de l'industrie du Diesel sur le sol national et à St-Nazaire en particulier.

Comment M. Becquart pourrait-il nous convaincre qu'il veut faire remonter la pente à la Mécanique en employant les mêmes recettes que ses prédécesseurs qui ont conduit à chaque fois à un nouvel affaiblissement de l'entreprise : baisse de la production, baisse des effectifs et en sus, aujourd'hui, remise en cause des acquis sociaux ?

De quelle « efficacité commerciale » parle-t-il, alors qu'il veut réduire l'éventail des produits pour se placer sur « les créneaux les plus prometteurs » ?

Comme disait ce bon La Fontaine : « Il ne faut pas lâcher la proie pour l'ombre », car de quels créneaux s'agit-il ? Bien malin celui qui pourrait le dire !

Et M. Becquart n'apporte aucune précision. Par contre, la Direction se désintéresse royalement de certaines études comme celle du PC 40 et, du même coup, d'une commande de 18 moteurs. Elle n'élargit pas son champ d'investigation, elle le restreint dangereusement.

D'ailleurs, mais M. Becquart mange le morceau dans « Ouest-France » du 18 septembre, lorsqu'il préconise de « laisser aux autres (les pays tiers) la basse production, s'appuyant sur une

main-d'œuvre bon marché ». Quant à devenir de plus en plus une industrie de matière grise, cet argument avancé par le directeur ne fait même pas sérieux au moment où 40 ingénieurs sont mis sur le banc de touche en attendant la sortie, suivis par de nombreux techniciens du Bureau d'Etudes, avant de s'attaquer aux ateliers.

M. Becquart abuse l'opinion publique. Les soi-disant remèdes avancés conduisent à une dégradation continue de la situation actuelle. En fin de compte, personne ne sera épargné.

L'action résolue et unie de tous les salariés, du manoeuvre à l'ingénieur, est des plus urgentes pour stopper cette opération suicidaire.

## ECAN - INDRET : Non à l'irréparable

Les arsenaux, établissements d'Etat, sont en danger, les déclarations du ministre de la Défense, et les informations diverses parues dans les médias le confirment.

Ce sont 140 000 personnes qui y travaillent aujourd'hui, ce sont 140 000 retraités, mais en fait actuellement 1 million de salariés travaillent en France au service de la défense de la France, pour son indépendance nationale, c'est donc 1 million de salariés concernés.

Ainsi sur la région nantaise, plusieurs dizaines d'entreprises travaillent pour l'établissement d'Indret et la défense, tant pour

la production que pour les études (parmi ces entreprises on compte notamment la SNIAS, les ACB, Dubigeon, Leroux, Alsthom Atlantique Mécanique, Tréfimétaux...).

Les établissements de la Défense Nationale ne réalisent que 10 % des productions, le reste étant réalisé par des entreprises privées et nationalisées.

Le ministre de la Défense, André Giraud, reprend ce que préconisait le rapport du député socialiste Boucheron, déclarant que 30 000 emplois seraient supprimés dans l'immédiat, ceci avec l'accord du président de la République. Des établis-

sements seraient fermés, d'autres seraient amputés de leur emploi, de leur capacité de produire.

Les choix actuels pour le char (char français ou char allemand) et l'avion futur de combat (français ou anglais) sont autant d'interrogations sur le devenir de ceux qui, en France, travaillent sur ces réalisations, car ce que veulent ceux qui nous gouvernent, ce n'est pas produire en France, mais faire produire à l'étranger.

Les déclarations du ministre de la Défense disent « il faut acheter sur l'étagère étran-

gère », confirment les craintes émises par la CGT.

La décision de repousser la fabrication du porte-avion, celle de supprimer la construction des deux corvettes anti-aériennes, touchent directement notre région, et l'établissement d'Indret, puisque s'il n'y a plus de navire, il n'y a pas besoin d'appareils propulsifs, et puisque ces appareils sont réalisés à Indret, c'est bien une remise en cause de l'activité de l'établissement d'Indret et au-delà de toutes les entreprises régionales travaillant en sous-traitance c'est l'activité économique de notre Région qui serait affaiblie.

C'est pourquoi le syndicat CGT d'Indret, une nouvelle fois, avec la Fédération Nationale des Travailleurs de l'Etat CGT lancent un appel à une mobilisation générale de tous les travailleurs des établissements d'Etat, de tous ceux qui travaillent pour la défense mais au-delà avec l'Union Départementale CGT de Loire-Atlantique, à une mobilisation des travailleurs et de la population du département pour combattre cette casse.

### 1 - Le CONSEIL MUNICIPAL DE ST-JOACHIM

Le Conseil municipal de St-Joachim a décidé d'engager une instance auprès du tribunal administratif de Nantes contre l'arrêté préfectoral du 16 juillet 1986 qui a modifié ce budget primitif 86 de la commune en y inscrivant d'office des crédits pour règlement du forfait d'externat de l'école privée pour les années 83 et 84.

### 2 - CREATION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE

La construction du nouveau groupe scolaire de St-Joachim étant achevée, un restaurant scolaire y est ouvert, la commune assure la gestion et l'organisation de ce nouveau service. Le prix du repas plein tarif s'élève à 15 francs. Des prix inférieurs sont fixés selon un barème des revenus. Le BAS examinant les cas des familles à très faibles ressources. Les écoles privées ont décidé de ne pas utiliser ce service de restauration.

## SÉCURITÉ SOCIALE : On ne rembourse plus au guichet !

Va-t-on vers la suppression des paiements aux guichets, à la CPAM de Nantes ?

La Direction de la CPAM de Nantes vient de décider de cesser tous les paiements par caisse à partir du 23 février 86. Raison invoquée : la sécurité.

Que cache en réalité cette décision prise sans l'assentiment du Comité d'entreprise et du conseil d'administration ? Depuis de nombreuses années, la Direction voudrait supprimer les paiements à la Caisse, la situation actuelle semble l'occasion rêvée pour mettre ses souhaits en pratique.

Il est à craindre que cette décision temporaire devienne, si l'on n'y prend pas garde, définitive.

La Direction assure prendra des dispositions pour limiter les inconvénients dus à ces mesures, mais quelles sont-elles ? Par contre il est certain qu'elles ne feront qu'aggraver les relations entre le personnel et les assurés sociaux, car ce seront une nouvelle fois les plus défavorisés qui seront touchés.

Une autre question se pose : pourquoi le seul service « prestations » est-il touché ? Le contrôle médical, l'accueil qui continueront à être ouverts norma-

lement sont-ils à l'abri du terrorisme ?

Cette décision ne peut qu'entretenir le climat de psychose qui s'est instauré. Au nom de la sécurité doit-on fermer tous les services publics, les lieux publics, les magasins ?

Le Parti communiste condamne ceux qui, à quelque niveau que ce soit, utilisent le climat d'insécurité qui règne actuellement.

La Direction de la CPAM de Nantes qui se prête à cet odieux chantage, ne cherche-t-elle pas, au travers des mesures qu'elle vient de prendre, à mettre en application les orientations qui rencontrent l'opposition du personnel :

- Fermeture des guichets.
- Mise en place de structure d'accueil avec des moyens en personnel en régression.
- Utilisation des agents de la Sécurité sociale pour appliquer une politique de diminution de consommation médicale.

Le personnel comme les assurés sont concernés, le PCF souscrit aux mesures de sécurité nécessaires à la situation actuelle, mais refusent pour les raisons développées ci-dessous, l'arrêt des paiements à la caisse qui ne sont que prétexte, parodie, à la lutte contre le terrorisme.

FETE DE NANTES PCF

25 ET 26 OCTOBRE LA BEAUJOIRE

## FESTIVAL DES SALONS

PRIX EXCEPTIONNELS  
JUSQU'AU 4 OCTOBRE



# MONSIEUR MEUBLE

AUTOROUTE DE PORNICHEZ SAINT-NAZAIRE

« NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE PUBLI-CITE »  
S.A. au capital de 50 000 F  
Siège social : 41, rue des Olivettes  
44000 NANTES - Tél. 40-89-72-28  
R.C.S. Nantes  
N° SIRET 32151228700012  
Code A.P.E. : 5120  
Gérant : M. Maurice ROCHER  
Rédacteur en chef : Joël BUSSON  
Associés à parts égales : MM. M. ROCHER, G. GRAVOILLE, M. PRODEAU, J.-Y. COUPÉL, Gilles BONT-MPS.  
Imprimerie Commerciale  
32, Bd Laënnec - RENNES  
C.P.P. n° 52 987